



# Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

## Procès-Verbal

.....  
**Séance du conseil municipal du 24 avril 2026 – 20 H 00**  
sous la présidence de M le Maire, Fabrice PRUDHON

**Présents :** PRUDHON Fabrice, SCHEUBEL Martine, MOUCHOUX Adeline, FORTIN Olivier, MOUGEOT Jeanine, PARISOT Laurent, LEFEBVRE Erick, BIGOIN Angélique, LONGECHAUD Anne-Laure, VEREMME Léo, COLETTE Gaëtan, PAPET Maxence.

**Représentés :** CHARRET Christophe par SCHEUBEL Martine - HOLAIND Sophie par LONGECHAUD Anne-Laure - THEVENIN Sabrina par MOUCHOUX Adeline

**Excusés :** --

**Absents :** --

**Secrétaire de séance :** COLETTE Gaëtan.

**Auxiliaire du secrétaire de séance :** BOIVIN Valérie, secrétaire générale.

**Quorum atteint :** 12 membres présents.

.....  
**Ordre du jour de la séance :**

- Désignation du secrétaire de séance.
  - Approbation du PV de la séance du 20 mars 2026.
  - Tarifs manifestations communales brocante et marchés des producteurs.
  - Vote taux des taxes.
  - Subventions aux associations.
  - Budget communal 2026.
  - Désignation des membres du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale).
  - Désignation des membres de la CCID. (Commission Communale des Impôts Directs).
  - Désignation des membres de l'Entente Cimetière-Eglise.
  - Désignation des délégués au SYDESL (Syndicat d'Electrification de Saône-et-Loire).
  - Désignation des représentants à l'ATD (Agence Technique Départementale).
  - Désignation des délégués au CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale).
  - Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'AGEDI.
  - Désignation des délégués à l'ASA (Association Syndicale Autorisée) des Dignes.
  - Autorisation de recrutement d'agents contractuels remplaçants.
  - Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois permanents pour faire face à un besoin saisonnier d'activité.
  - Fonds de solidarité logement.
  - Paiement des heures dans le cadre du crédit d'heures et des autorisations d'absence d'un agent élu.
  - Décisions du maire.
  - Questions diverses.
- .....

Les délibérations adoptées – les demandes de scrutins particuliers - résultat des scrutins – si scrutin public, nom des votants et sens de leur vote – teneur des discussions :

**(DE-018-2026) Désignation du secrétaire de séance :**

Afin d'établir le PV de la séance,

A l'unanimité - DESIGNE M. COLETTE Gaëtan, secrétaire de séance.

**(DE-019-2026) Approbation du PV de la séance du 20 mars 2026 :**

Lecture est faite du PV de la séance précédente,

A l'unanimité - ADOPTE le PV de la séance précédente.

**(DE-020-2026) Tarifs des manifestations communales, brocante et marché des producteurs :**

Après avoir entendu Mme MOUCHOUX Adeline,

Sur proposition de la commission « Education, jeunesse, vie associative, manifestations communales »

A l'unanimité - **FIXE**, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, les tarifs suivants pour toutes les manifestations communales :

**Restauration/buvette :**

- Boisson (bouteille), menu : 10.00 €
- Sandwich, hot dog : 3.00 €
- Bière pression, gaufre avec pâte à tartiner : 2,50 €
- Boissons sans alcool en canette (33cl), avec alcool au verre, bière (bouteille 25cl), frites, gaufre nature : 2.00 €
- Boissons sans alcool au verre, croissant : 1,50 €
- Bouteille d'eau 50cl, café : 1.00 €

- Entrée spectacle, inscription jeux : 10.00 €

- Entrée visiteur brocante : 1.00 €

**Emplacement marché de producteurs :**

- Premier marché avril: gratuit
- Trois marchés suivants : 8.00 €/marché
- A partir de quatre marchés payants 5.00 €/marché
- Pour les exposants avec électricité rajouter 2.00 €/marché

**(DE-021-2026) Taux 2026 des taxes :**

M le Maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires.

A l'unanimité - **DECIDE** de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 47.73 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.30 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16.33 %

**(DE-022-2026) Subventions 2026 :**

Après présentation par M. le Maire des propositions de subventions,

A l'unanimité *(Ne prennent pas part au vote :*

- *Attribution de la subvention à Histoire et Patrimoine : Mme MOUCHOUX Adeline, présidente de l'association Histoire et Patrimoine*
- *Attribution de la subvention au LACC : M. PARISOT Laurent, trésorier du LACC,*
- *Attribution de la subvention aux Foulées du Parc : Mme LONGECHAUD Anne-Laure en tant que représentante de Mme HOLAIND Sophie, Présidente des Foulées du Parc ; Mme MOUCHOUX Adeline, secrétaire des Foulées du Parc*
- *Attribution de la subvention à AMAPS : Mme BIGOIN Angélique, Présidente Fédération AMAPS,*
- *Attribution de la subvention à Les Amis de l'Ecole : Mme MOUCHOUX Adeline en tant que représentante de Mme THEVENIN Sabrina, Présidente de Les Amis de l'Ecole ; Mme LONGECHAUD Anne-Laure en tant que représentante de Mme HOLAIND Sophie, trésorière adjointe de Les Amis de l'Ecole)*



- DECIDE d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Amis des écoles	300
Histoire et Patrimoine de Chatenoy	1 000
Le Coop scolaire	150
LACC	250
Les Amis de la pétanque	300
Club de la bonne humeur	200
Syndicat des Chasseurs	200
Festival des pinceaux	200
Atelier Déco	200
Bouilleurs de crus	100
Les foulées du Parc (Courir)	1000
Asso motards amélioration/prévention sécurité 71	150

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
ADIL Macon	50
Amicale Donneurs de Sang St Marcel	80
DDEN	40
FNACA	50
Papillons blancs	40
PEP 71	40
Resto du Cœur - Montchanin	50
Secours populaire français	50
UNC - Section de St Marcel	50

**(DE-023-2026) Budget communal 2026 :**

Après présentation du projet de budget 2026

Aux vues des projets (dont le réaménagement de la Rue Vigne Renard, l'achat de matériel informatique...),

**A l'unanimité – ADOPTE** le budget primitif 2026 qui s'équilibre à 2 156 054.00 € et se détaille comme suit :

Section de fonctionnement : équilibré en dépenses et en recettes à 1 321 575.00 €.

Section d'investissement : équilibré en dépenses et en recettes à 834 479.00 €.

**(DE-024-2026) Désignation des membres du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) :**

**A l'unanimité - DECIDE** de la constitution du Comité Communal d'Action Sociale et, sur proposition de Mme MOUCHOUX Adeline, nomme les membres suivants :

MOUCHOUX Adeline, CHARRET Christophe, COLETTE Gaëtan, HOLAIND Sophie, LONGECHAUD Anne-Laure, THEVENIN Sabrina, VEREMME Léo, FAMY Elisabeth, FROST Catherine, MIGNOT Alexandre, MAROSZ Marlène, FOUGERE Amélie.

**(DE-025-2026) Désignation des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :**

M.le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu, sur proposition d'une liste établie par le Conseil Municipal, dans les deux mois qui suivent l'installation de l'organe délibérant de la commune, soit au maximum avant le 20 juin 2026.

**A l'unanimité – PROPOSE** une liste de 24 noms:

Monsieur	PEULSON	Jean-Claude
Monsieur	COINTOT	Daniel
Monsieur	COULON	Mathieu
Monsieur	PRESUMEY	Patrick
Monsieur	JORDIEUX	Daniel
Monsieur	EUVRARD	Christian
Monsieur	JONDEAU	Jean-François
Monsieur	JACOB	Bernard
Monsieur	FLAMAND	Jean-Paul
Monsieur	FROST	Georges
Madame	MOUGEOT	Jeanine
Monsieur	FEVRE	Franck
Monsieur	BOUCHACOURT	Julien
Monsieur	DUBOIS	Fabien
Monsieur	VEREMME	Léo
Monsieur	VINCENT	William
Monsieur	GAUDIN	Jacky
Monsieur	VARREAUX	Aurélien
Monsieur	PONCET	Christian
Madame	DESBOIS	Jocelyne
Monsieur	FROST	Daniel
Madame	SCHWOB	Joëlle
Madame	LETOURNEAU	Pascale
Madame	PHILIPPE	Agnès

**(DE-026-2026) Désignation des membres de l'Entente Intercommunale Cimetière-Eglise:**

Suite aux élections du 15 mars 2026,

**A l'unanimité - DESIGNÉ** Mme SCHEUBEL Martine, M. CHARRET Christophe, Mme THEVENIN Sabrina membres de l'Entente Intercommunale Cimetière Eglise.

**(DE-027-2026) Désignation des délégués au SYDESL (Syndicat Départemental Energie Saône-et-Loire) :**

**A l'unanimité - DESIGNÉ** M. CHARRET Christophe, délégué titulaire et Mme MOUGEOT Jeanine, déléguée suppléante du SYDESL.

**(DE-028-2026) Désignation des représentants à l'ATD (Agence Technique Départementale) :**

**A l'unanimité - DESIGNÉ** M. CHARRET Christophe, délégué titulaire et Mme SCHEUBEL Martine, déléguée suppléante à l'ATD.

**(DE-029-2026) Désignation des délégués au CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale) :**

A l'unanimité - DESIGNÉ M. PRUDHON Fabrice, délégué élu et Mme BOIVIN Valérie, déléguée agent au CNAS.

**(DE-030-2026) Désignation des délégués au syndicat mixte AGEDI :**

A l'unanimité - DESIGNÉ M. PRUDHON Fabrice, délégué titulaire et Mme SCHEUBEL Martine, déléguée suppléante à AGEDI .

**(DE-031-2026) Désignation des délégués à l'ASA (Association Syndicale Autorisée) des Dignes :**

A l'unanimité - DESIGNÉ M. PARISOT Laurent, délégué titulaire et Mme MOUGEOT Jeanine, déléguée suppléante à l'ASA des Dignes.

**(DE-032-2026) Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement :**

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

A l'unanimité - AUTORISE Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

**(DE-033-2026) Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.**

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23-2° du code précité ;

A l'unanimité - AUTORISE Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article L.332-23-2° du code précité.

A ce titre, seront créés :

- au maximum 2 (deux) emplois à temps complet dans le grade de d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent technique territorial polyvalent.

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

**(DE-034-2026) Fonds de Solidarité Logement (FSL) 2026 :**

Le FSL a pour objectif d'aider les personnes et les ménages à accéder à un logement décent et indépendant, ou à s'y maintenir.

Le FSL permet d'accorder des aides telles que le dépôt de garantie, le cautionnement, le 1er loyer, pour ce qui concerne l'accès au logement, ou de prendre en charge, dans le cadre du maintien dans le logement, des impayés de loyers, d'énergie ou d'eau notamment. De nombreux partenaires participent, par convention, au financement du FSL tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Electricité de France (EDF), ENGIE et les compagnies d'eau (Véolia, Suez Eau France et SAUR).

Il est aussi alimenté par la participation volontaire, des bailleurs sociaux et des communes et intercommunalités qui le souhaitent, calculée sur la base de la population totale de la collectivité.

A l'unanimité - DECIDE de verser une participation financière d'un montant de 411.25 € (1 175 habitants x 0,35 €) au Fonds Solidarité Logement,

**(DE-035-2026) Paiement des heures dans le cadre du crédit d heures et des autorisations d'absence d'un agent communal élu.**

La commune de Châtenoy-en-Bresse, soucieuse de garantir aux agents municipaux les moyens d'exercer pleinement leurs fonctions électives, souhaite encadrer les modalités de paiement des heures liées aux autorisations d'absence et aux crédits d'heures accordés aux agents élus. Ces garanties visent à permettre aux élus de consacrer le temps nécessaire à l'administration de la collectivité, tout en assurant une gestion équitable et transparente des absences professionnelles.

**A l'unanimité - DECIDE** que les autorisations d'absence accordées aux agents municipaux élus pour participer aux séances plénières du Conseil Municipal, aux réunions des commissions, aux assemblées des organismes où ils représentent la commune, ainsi qu'aux commémorations et missions spéciales, sont assimilées à du temps de travail effectif et ne donnent lieu à aucune retenue sur rémunération.

**DECIDE** que les crédits d'heures utilisés par les agents municipaux élus dans le cadre de leur mandat sont également assimilés à du temps de travail effectif pour les droits à congés annuels, à l'ancienneté et à la retraite. Ces heures ne donnent lieu à aucune retenue sur rémunération.

**Décisions du Maire :**

Néant

**Questions diverses :**

Le conseil prend connaissance :

- De la demande d'un administré de mettre en place une aide aux devoirs, sur la base du volontariat,
- Du non-respect de certains utilisateurs de la route des règles du Code de la Route (vitesse, stationnement...),
- De points de sécurité routières sur la voirie,
- Du retour des frelons,
- De questions sur des dossiers d'urbanisme,
- Des problèmes liés à l'utilisation de la salle des fêtes, son règlement d'utilisation sera revu,
- De la réflexion menée pour la rédaction d'un Plan Commune de Tranquillité Publique sera proposé, après travail de la commission « Urbanisme – travaux - tranquillité publique - cadre de vie »,
- Des dates à venir :
  - 07/05/2026 : marché des producteurs,
  - 19/06/2026 : marché des producteurs – complétée par une soirée four à pain et un concert de l'Union Musicale de St Marcel,
  - 08/05/2026 : cérémonie
  - 26/05/2026 : Rencontre agents -élus
  - 05/06/2026 : Prochain conseil municipal

Le secrétaire de séance, M. Gaëtan COLETTE



M. le Maire, Fabrice PRUDHON

